

DEMANDE D'INTERVENTION

VOS COORDONNÉES

Date de la demande :

Collectivité / Établissement public :

Téléphone :

Courriel :

Nom de l'interlocuteur :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

NOS PRESTATIONS

En qualité d'employeur, les collectivités disposent du pouvoir décisionnel. Le Centre de gestion d'Eure-et-Loir assure une mission d'aide et de conseils au regard des éléments fournis. Les décisions retenues par les collectivités engagent leur responsabilité.

Les tarifs 2023 des missions facultatives sont consultables sur le site Internet du centre de gestion : <https://bit.ly/cdg28-tarifs-2023>



Rappel : la première demande d'intervention nécessite une délibération d'adhésion aux prestations facultatives et la signature d'une convention cadre. Pour les demandes suivantes, merci de transmettre uniquement la présente demande d'intervention.

Centre de gestion d'Eure-et-Loir
Maison des Communes
9, rue Jean Perrin
28600 LUISANT
tél. : 02 37 91 43 40
courriel : contact@cdg28.fr

Merci d'indiquer la ou les prestations souhaitée(s) :

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
Intervention d'un agent chargé d'une fonction d'inspection (ACFI)

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Maintien dans l'emploi
Période de préparation au reclassement (PPR)
Accompagnement socio-professionnel

MISE À DISPOSITION D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Permanence socio-professionnel en collectivité
Rendez-vous individuel agent

CONSEIL EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Évaluation et prévention des risques psychosociaux
Situation à risque
Analyse de pratique
Bilan professionnel
Bilan de compétences
Action de sensibilisation - atelier du management
Formation des managers
Formation PSSM en intra

Signature de l'Autorité territoriale

Nom :

Cachet :